# le travail

Edition spéciale de Treco

17 Mai 1974



# VOUS FAIRE RESPECTER

Le 1er mai dernier, vous avez décidé par une forte majorité que votre Association doit s'affilier à une centrale syndicale.

Aujourd'hui vous avez à choisir à quelle centrale syndicale vous voulez confier la défense de vos intérêts. Mais auparavant, nous avons encore quelque chose à dire.

#### L'objectif c'est que Treco respecte les travailleurs

Il ne faut pas oublier que dans tout ça, l'important pour le monde qui travaille chez Treco c'est d'arriver à se faire respecter par la compagnie.

Et dans une grosse compagnie comme Treco, c'est difficile. Treco a toujours méprisé le monde qui travaille pour elle. Avec l'Association des employés qui existe dans le moment et qui n'a pratiquement aucune force, la compagnie s'est habituée à payer des petits salaires, à faire travailler le monde dans des conditions qui font son affaire, à ne pas respecter le contrat de travail, etc...

Treco c'est une grosse affaire. En 1972, ses ventes ont atteint \$10 millions. Ses profits ont été de \$2 millions. Treco est une compagnie riche et en pleine expansion. Elle a les moyens de vous payer des salaires beaucoup plus élevés et de vous donner des conditions de travail beaucoup plus intéressantes. Mais comme toutes les grosses compagnies qui se sont bâties par la force, Treco est une compagnie sans âme.

Devant la force et la puissance de Treco, les travailleurs n'ont qu'un moyen de se faire respecter: se donner une force collective, c'est-à-dire un vrai syndicat affilié à une vraie centrale syndicale.

#### Avec la CSD, Treco va continuer de mépriser les travailleurs

La CSD ne peut pas défendre vraiment les intérêts des travailleurs face à Treco, parce qu'elle n'en a pas les moyens. La CSD est sur le bord de la faillite. Quand elle a été fondée, il y a 2 ans, la CSD prétendait représenter 60,000 travailleurs. Aujourd'hui, selon les chiffres officiels du gouvernement, elle représente 23,000 travailleurs. Au cours de la dernière année, la CSD a congédié la moitié de ses employés, parce qu'elle n'avait pas d'argent pour les payer. Ceux qui restent doivent consacrer tout leur temps à recruter de nouveaux membres ou plutôt de nouvelles cotisations. La CSD n'a pratiquement aucuns services à vous offrir. Actuellement la CSD a \$600,000 de dettes. Son fonds de solidarité est de \$89,000, ce qui est tout à fait insuffisant pour mener des luttes syndicales.

La CSD sait très bien qu'elle ne peut pas défendre les intérêts des travailleurs de Treco. C'est pourquoi elle essaie de s'entendre "à l'amiable" avec les boss. La CSD est entrée chez Treco par la porte d'en avant. Depuis qu'elle tourne autour de Treco, la CSD a eu plus de contacts avec les boss qu'avec les travailleurs. Pourquoi Jude Poulin de la CSD est-il allé rencontrer Georges Chamberland pendant les heures d'ouvrage? Comment la CSD a-t-elle obtenu les numéros de téléphone et les adresses de tous les employés de Treco?

Travailleurs de Treco, pensez-y deux fois avant de donner \$6 par mois de votre paye à la CSD; pensez-y comme il faut avant de confier la défense de vos intérêts à la CSD!

#### Avec la CSN, Treco va vous respecter!

Nous ne voulons pas vous "vendre" la CSN à tout prix. Au cours des dernières semaines, vous avez reçu assez d'information sur la CSN, vous pouvez vous faire une idée par vousmêmes.

Mais rappelez-vous que la CSN regroupe 175,000 travailleurs et dispose de moyens financiers suffisants pour vous aider à vous faire respecter par Treco. Par exemple, le fonds de défense professionnel de la CSN est de \$3 millions (celui de la CSD est de \$89,000.).

Rappelez-vous que la CSN vous offre un grand nombre de services qui peuvent vous être utiles dans vos négociations et pour faire respecter votre convention de travail (services d'économistes, d'avocats, de journalistes, etc.).

Rappelez-vous que la CSN vous propose une entente de services à \$4 par mois et par membre jusqu'en 1976.

Rappelez-vous surtout que la CSN est entré chez Treco à la demande des travailleurs et non pas à la demande des boss.

Si vous voulez vous faire respecter par Treco, choisissez la centrale syndicale qui peut vous y aider. Aujourd'hui, c'est le moment où jamais pour les travailleurs de Treco de s'unir tous ensemble pour montrer à la compagnie que le temps du mépris est terminé.

Signé: Réjean Girard Conseiller syndical CSN



## A JOLIETTE, LES TRAVAILLEURS DE PINATEL ONT FAIT L'EXPERIENCE DE LA CSD ET ILS EN SONT REVENUS. DANS CE COMMUNIQUE, ILS NOUS EXPLIQUENT POURQUOI

### LE SYNDICAT DES OUVRIERS DU TEXTILE DE JOLIETTE SE DESAFFILIE DE LA CSD POUR REVENIR À LA C.S.N.

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

Joliette 1er avril 1974

Le Syndicat catholique et national des ouvriers du textile de Joliette, dont les 130 membres sont à l'emploi de la compagnie Pinatel Piece Dye Works Ltd, a décidé en fin de semaine de se désaffilier de la CSD pour rejoindre les rangs de la C.S.N. qu'il avait quittés en 1972.

Les membres de ce syndicat ont voté à 93% par scrutin secret pour se désaffilier de la CSD et revenir à la C.S.N. lors d'une assemblée générale tenue samedi le 30 mars 1974 à laquelle ont participé 90 des 130 membres en présence d'observateurs des deux centrales.

Le vote de désaffiliation de la C.S.N. avait été pris à 16 contre 15 lors d'une assemblée tenue le 8 juillet 1972 à laquelle aucun représentant de la C.S.N. n'avait pu assister.

Les officiers du Syndicat expliquent la décision significative de la fin de semaine par le fait que les membres n'ont pas recu de services satisfaisants de la CSD, par la faiblesse de l'orgamisme régional de ce groupe qui ne leur a été d'aucune utilité, par la difficulté d'obtenir de l'information et la trop grande travailleurs. centralisation qui prévaut à la CSD.

"Pour avoir la moindre information il fallait s'adresser à Gilles Savoie. De plus, l'organisme régional de la CSD ne mettait Québec. à notre disposition aucun personnel compétent à Joliette.

"Par ailleurs, nous n'avions pas digéré la façon dont 16 membres avaient décidé de désaffilier notre Syndicat de la C.S.N. en 1972.

Cette fois-ci nous avons procédé démocratiquement. Le nouvel exécutif élu en février a fait parvenir une lettre à chacun des membres du Syndicat avant l'assemblée du 30 mars pour que

tous soient en mesure de se prononcer sur cette importante question.

De plus, l'assemblée de samedi s'est déroulée selon une procédure respectant la liberté de tous les membres et des deux parties. Les permanents de la CSD ont eu le droit d'assister à l'assemblée et d'y adresser la parole. De retour à la C.S.N. nous entendons continuer à travailler sur cette base démocratique. Finies les cachettes, a ajouté le président Savoie.

"Notre convention de travail expire en novembre prochain. D'ici là nous aurons une entente de service avec la C.S.N. Nous ne pouvions entreprendre cette bataille sans l'appui de ce mouvement qui fait sentir sa force à la grandeur du Québec.

Cette force, la C.S.N. la manifeste particulièrement dans la région de Joliette par son Conseil Central qui regroupe 56 syndicats comptant 8,000 membres. On voit depuis plusieurs mois la solidarité intercentrale qui se manifeste dans la région et nous ne pouvions rester à l'écart plus longtemps.

"Cela fait toute une différence avec la poignée de syndicats dispersés de la CSD dans la région qui n'ont fait aucun progrès depuis deux (2) ans et n'ont rien accompli de valable pour les

Selon les observateurs, la décision des travailleurs de Pinatel pourraient provoquer un mouvement de retour à la C.S.N. non Montréal ou à Québec, souligne le président du Syndicat, M. seulement dans la région de Joliette, mais dans l'ensemble du

> EXECUTIF DU SYNDICAT CATHOLIQUE ET NATIONAL DES OUVRIERS DU TEXTILE DE JOLIETTE Gilles Savoie, président Michel Payette, secrétaire

> > Alain Demarais, vice-président